COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD

PROGRAMME SPORTIF

NATATION COURSE et MAÎTRES

SAISON 2026

(De Janvier à décembre 2026)

(Version du 10 février 2026)

Table des matières

Mises à jour 3
INTRODUCTION 4
PROGRAMME SPORTIF 5
Les districts dans le département 5
Le règlement des compétitions 6
L'organisation des Compétitions 7
Les Engagements 9
Les Officiels 10
SELECTIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE 2026 13
CALENDRIER DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES NATATION COURSE 2025 17
Découv'Nat - 1ère Journée 19
Critérium du Nord - 1er Plot 21
CHAMPIONNAT DU NORD OPEN HIVER DES MAÎTRES 22
Découv'Nat - 2ème Journée 25
Critérium du Nord - 2ème Plot 26
Découv'Nat - 3ème Journée 27
Critérium du Nord - 3ème Plot 28
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD OPEN ÉTÉ DES MAÎTRES 29
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL et MEETING DU NORD OPEN 32
INTERCLUBS U11 36
Criterium de Rentrée - 1ère Journée 38
Criterium de Rentrée des Maîtres 39
Criterium de Rentrée - 2ème Journée 40
CHAMPIONNAT DU NORD OPEN Webconfront@tion automne 25m 41
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL HIVER DES MAITRES 45
Découv'Nat - 4ème Journée 48
ORGANISATIONS CLUBS HORS CALENDRIERS 50
Dépôt des demandes 50
Désignation de la tête de jury 50
Validation des performances 50
RAPPEL FINANCIER 52

Mises à jour

10/02/2026 :

- Page 6 et & ensemble du programme : MAJ classification par U et âge des compétiteurs
- Pages 22 et 23 : Adaptation du programme à 2 réunions et modification de l'ordre des épreuves
- Pages 17 et 18 : MAJ du calendrier, dates et lieus des compétitions à centre unique
- Page 36 : ITC U11 – Modification de l'ordre des épreuves – Relais 4x50NL D et M placés en 1ères épreuves

INTRODUCTION

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers amis,

Le programme et le calendrier concernant nos compétitions Natation Course et Maitres, et nous en convenons, est diffusé sûrement trop tardivement ce que nous regrettons.

Nous avons subi en amont la diffusion tardive du programme et du calendrier de ces 2 disciplines par la Ligue (cela été fait ce 9 Novembre) qui comme nous était dans l'attente de la publication du programme et du calendrier fédéral qui à l'heure actuelle n'est toujours pas faite.
A la lecture de ce Règlement sportif concernant ces 2 disciplines vous pourrez vous rendre compte comme précédemment nous avons essayé de répondre à vos attentes en permettant à tous vos adhérents de pouvoir pratiquer leur sport selon leur âge et leur niveau en ne modifiant qu'à la marge le précédent règlement.

Je tiens à féliciter tous les membres de la Commission de Natation du Nord pour l'excellent travail collégial réalisé et nous tenons à votre disposition pour toutes questions concernant celui-ci.
Bonne Lecture et Bonne Saison Sportive.

Pour la commission Natation Course, Maîtres et Eau Libre du Comité du Nord
Philippe Todoskoff

Les districts dans le département

Les clubs du département sont répartis en 3 districts géographiques.

Ces districts évoluent sous les directives du Comité du Nord. Ils sont pilotés par un ou plusieurs bénévoles, qui ont pour missions d'animer le district qui leur a été confié, de planifier les lieux d'organisation des compétitions du programme départemental, de répartir les clubs dans les différents centres organisateurs et de la désignation le jury de tête.

En retour, les clubs sont tenus de s'engager dans le centre qui leur a été attribué.
Toute modification, même exceptionnelle, est soumise à accord des responsables de district concernés, et à la validation par la Commission Technique Natation Course Départementale.

Organisation des districts :

District Centre Nord	**District Maritime**	**District Sambre Escaut**
AVAN VILLENEUVE D'ASCQ	DUNKERQUE NATATION	CN A AULNOYE AYMERIES
CN CROIX	ENC BRAY-DUNES	CN CAMBRAI
CN HALLUIN	GRAVELINES NATATION	SN CAUDRESIS-CATESIS
D LOOS-HAUBOURDIN	HAUTS DE FLANDRE NATATION	CN FOURMIES
FLANDRES LYS NATATION	HNC COUDEKERQUE	DENAIN NPH
LILLE METROPOLE NATATION	OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHE	DOUAI 1897 NATATION
LILLE UNIVERSITE CLUB	ST POL-SUR-MER NATATION	HIPPOCAMPE HAUTMONT
LOMME NATATION TRIATHLON		NSH JEUMONT
MARCQ NATATION		ASGL NATATION LOUVROIL
RONCHIN OC		US MAUBEUGE
ROUBAIX NATATION		OSTREVENT Natation
SECLIN NATATION		MARSOUINS ST SAULVE
SO ARMENTIERES		SAINT AMAND NPH
US RONCQ		CN SOMAIN ANICHE
US ST ANDRE		PC VALENCIENNES
WEPPES NATATION		
Responsable du district : Caroline PAUL	**Responsable du district : Henri HENNEGRAEVE**	**Responsable du district : Freddy WALLET**

Le règlement des compétitions

Les compétitions doivent être préparées en respectant scrupuleusement le règlement afférent à chacune d'entre elles, et notamment :

- **Classification par U et Age des compétiteurs**

Dames & Messieurs			
Anciennes Catégories	**Classification**	**Année de naissance**	**Age sportif**
Avenirs	U11 et moins	2015 et après	11 ans et moins
Benjamins	U12	2014	12 ans
	U13	2013	13 ans
Juniors	U14	2012	14 ans
	U15	2011	15 ans
	U16	2010	16 ans
	U17	2009	17 ans
	U18	2008	18 ans
Seniors	U19 et plus	2007 et avant	19 ans et plus

- **Les dates d'ouverture et de fermeture aux engagements**

- **Les dates de toutes les compétitions** (à centre unique et par district) sont fixées par la Commission Technique Natation Course Départementale et validées par le Comité Directeur du Comité Départemental.

Ces dates ne peuvent pas être modifiées, sauf accord préalable écrit de la Commission technique Natation Course départementale ou, à défaut, du Comité Directeur du Comité Départemental.

Dans le cas où cette règle d'intangibilité des dates de compétitions ne serait pas respectée, et qu'une compétition se déroulerait à une date modifiée sans l'accord préalable du Comité Directeur du Comité Départemental (ou, à défaut, du Bureau), tous les résultats de tous les nageurs engagés dans cette compétition ne seraient pas pris en compte pour les qualifications à une autre compétition, pour les sélections en équipe départementale, pour l'enregistrement des performances…
Par contre, l'ensemble des droits d'engagement payés pour cette compétition non-autorisée seraient perdus pour les clubs participants et resteraient dus, pour ceux qui ne les auraient pas acquittés.

- **L'ordre des épreuves prévues au programme**

L'ordre des épreuves ne peut pas être modifié, sauf accord préalable écrit de la Commission technique Natation Course départementale ou, à défaut, du Comité Directeur du Comité Départemental.

L'organisation des Compétitions

❖ **Compétition par district** :

Les organisations des compétitions par district sont définies, sur candidature des clubs, par le responsable de district, qui définira le nombre de centres nécessaires à l'organisation des différentes compétitions.
Les attributions seront annoncées lors de la réunion annuelle de chaque district.

Les clubs organisateurs d'une compétition de district ont la responsabilité de :

- La gestion informatique de la compétition
- La préparation et l'impression du programme
- La mise en ligne du programme sur le live FFN
- La fourniture et l'impression des fiches de courses
- L'envoi du planning aux clubs engagés, et au responsable du district
- La réception et le traitement des forfaits
- La gestion des résultats (gestion extranat)
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition, à savoir :
  - Secrétariat
  - Gestion extranat
  - Navette(s)
  - Speaker
  - Chambre d'appel
- La remontée des résultats via extranat à la FFN
- L'envoi du fichier ffnex pour intégration dans la base départementale à :
  - Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
  - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com
- Le comité départemental invite l'organisateur à mettre de l'eau potable à disposition des officiels.

❖ **Compétition à centre unique** :

Liste non-exhaustive des compétitions départementales à centre unique :

- ✓ Championnat départemental hiver open
- ✓ Championnat départemental des Maîtres
- ✓ Championnat départemental été et Meeting open du Nord
- ✓ Interclubs Avenirs

Les compétitions à centre unique sont sous la responsabilité conjointe du Comité Départemental et du club organisateur, avec la répartition des charges ci-dessous :

Le Comité Départemental a la responsabilité de :

- La désignation d'un représentant du Comité Départemental, appelé « Délégué départemental »
- La rédaction du règlement de la compétition
- La déclaration de la compétition auprès de la Ligue HDF
- La création de la compétition sur extranat.fr
- L'ouverture et la mise en page du live FFN
- La fourniture des récompenses, des coupes et/ou des médailles
- La fourniture de visuel : banderoles, roll-up, flammes, etc du CD59

- La mise en place de différents stands d'animation, selon disponibilité des commissions concernées

- La gestion informatique de la compétition pourra être conjointe avec la Commission informatique du Comité du Nord
  - La préparation du programme, ainsi que la mise en ligne sur le live FFN
  - La fourniture et l'impression des fiches de courses, et/ou feuilles de chronométrage
  - La réception et le traitement des forfaits
  - La saisie des résultats
  - La remontée des résultats via extranat à la FFN
  - L'envoi du fichier ffnex pour intégration dans la base départementale à :
    - Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
    - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Le club organisateur a la responsabilité de :

- La réservation de la piscine et éventuellement du matériel spécifique
- Assurer ou faire assurer les mesures de sécurité necessaires
- La mise en place des équipements et l'installation du matériel (piscine, ligne de faux départ, lignes d'eau, lignes de virage, chaises, etc.)
- La mise en place des visuels et du podium
- La mise à disposition des bénévoles nécessaires au bon déroulement de la compétition, à savoir :
  - Secrétariat
  - Gestion extranat
  - Navette(s)
  - speaker
  - Chambre d'appel

Le club organisateur d'une compétition à centre unique sera exonéré des droits d'engagements pour ses nageurs participants, et se verra octroyer une somme forfaitaire de 300 € par jour de compétition au titre :

- des frais d'organisation,

- pour la mise à disposition d'eau potable pour les officiels.

Les Engagements

❖ Obligation de licence

Tout nageur participant à une compétition doit avoir sa licence Compétition FFN « homologuée » à la date limite d'engagement**.**
Aucune performance réalisée avant cette date d'homologation ne pourra être prise en compte.

Il est rappelé que toute personne intervenant dans l'organisation d'une compétition doit être licenciée à la FFN.
NB : la saisie de la licence sur le site fédéral permet l'homologation d'une licence dès son paiement par carte bancaire.

❖ Procédure d'engagements

Les engagements dans toutes les compétitions organisées sous l'égide du Comité Départemental Nord, se feront uniquement et exclusivement par le biais du site internet : www.extranat.fr, à l'exclusion de tout autre moyen, que ces compétitions soient « à centre unique » ou « par district ».
Aussi, il est recommandé aux clubs participants de bien vérifier les dates d'engagements, et de s'y conformer.

➢ **Cas particuliers des 1ère et 4ème journées du découv'Nat :**

Les 1ère et 4ème journée du Découv'Nat sont ouvertes, aux U11 et plus jeunes, licenciés « Compétition » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence, les licenciés « Natation pour tous » ne pourront pas être engagés via extranat.fr.

Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.
Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.
L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

Pour ce faire, l'organisateur pourra envoyer le fichier de résultats au format ffnex à :

- Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

❖ Montant et paiement des droits d'engagements

Le montant des droits d'engagement est fixé pour chaque compétition par le Comité Directeur du Comité Départemental et figure sur la fiche propre à chaque compétition dans le présent document.

Vos engagements effectués, il est obligatoire de les valider en procédant à leur paiement.

En tout état de cause, le montant des engagements dus sera déterminé par le nombre d'engagements, indépendamment des forfaits et/ou absence constatés lors de la compétition (dont les droits d'engagements resteront acquis au Comité Départemental).

Les Officiels

Pour le bon déroulement des compétitions, tout club participant à une compétition départementale, qu'elle soit individuelle ou par équipe, organisée en district ou en centre unique, est tenu de présenter le nombre d'officiel prévu au règlement sur chaque réunion, dès qu'un nageur de ce club serait engagé, y compris les finales.

Tout officiel participant à une compétition doit être titulaire d'une licence FFN de la saison en cours et valide à la date de cette compétition.

❖ La tête de jury

La composition et la gestion du jury sont placées sous la seule responsabilité du Juge-Arbitre.
Règlement Aqua 2023-2025 – Article 2.1.1: Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions. Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions du règlement World Aquatic et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

Pour les compétitions de district, le juge-arbitre et le starter d'une compétition de district sont désignés par le responsable de chaque district.
La commission départementale des officiels se charge de nommer le jury de tête pour les compétitions à centre unique.
Ces officiels seront les seuls officiels indemnisés pour leurs frais kilométriques engagés par le Comité Départemental.

En cas de manquement significatif d'officiels, le Juge-Arbitre aura tout pouvoir de décision pour le bon déroulement de la compétition :

- Restreindre le nombre de lignes d'eau nagées afin d'assurer le bon déroulement des épreuves du programme
- Dans l'éventualité où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'officiels pour un déroulement correct de la compétition, le juge-arbitre aura le pouvoir d'annuler cette compétition.

Tout évènement non-conforme au règlement sera remonté au responsable du district concerné, ainsi qu'à la commission départementale des officiels.

❖ Le jury

Tout officiel souhaitant intégrer le jury d'une compétition est tenu de s'inscrire sur la feuille de jury prévue à cet effet, en y précisant son nom, son prénom, son club et son titre, avant le démarrage des essais chronométriques.
Les officiels en examen s'inscriront en bas de la feuille de jury et préciseront au juge-arbitre les épreuves restantes à valider; Les stagiaires ne seront pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des stagiaires « juge-arbitre ».
Le Juge-arbitre prendra soin de vérifier l'exactitude de la saisie du jury par le gestionnaire extranat.
Ce détail de jury sera utilisé pour identifier les clubs défaillant en nombre d'officiels requis, et application des amendes

❖ Manquement d'officiels et Amendes

Tout club participant à une compétition départementale, qu'elle soit individuelle ou par équipe, organisée par district ou en centre unique, est tenu de présenter le nombre d'officiel prévu au règlement sur chaque réunion, dès qu'un nageur de ce club serait engagé, y compris les finales.

Les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans les officiels représentant leur club, à l'exception des stagiaires « juge-arbitre ».
Les membres du jury d'appel ne sont pas comptabilisés comme représentant leur club au motif qu'il n'y a pas d'obligation d'être officiel pour intégrer un jury d'appel.

Il est précisé ici que le défaut de présentation du nombre d'officiels requis entrainera la facturation d'une amende de 30€ par réunion et par officiel manquant.

Seul le club organisateur d'une compétition à centre unique est dispensé de présenter un officiel. Ceci ne l'empêche toutefois pas de le faire s'il le souhaite.

❖ La tenue vestimentaire du jury

- ✓ Le juge arbitre et le starter désignés doivent être vêtus d'un haut blanc et d'un pantalon blanc.
- ✓ Les autres juges seront entièrement vêtus de blanc.
- ✓ Seule une tenue blanche du haut du corps est demandée pour les chronométreurs. Toutefois une tenue blanche complète est vivement recommandée.

❖ Le remboursement des frais de déplacement engagés par la tête de jury désignée

Les juges-arbitres et starters officiellement désignés par le responsable de District (compétition par district) ou par le Comité Départemental (compétition à centre unique) sont les seuls officiels pouvant bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacements, à l'exclusion de tout autre officiel.

Le déplacement des JA et Starter s'entend du domicile de cet officiel à la piscine du lieu de compétition, et retour au domicile. Le kilométrage effectué est calculé suivant mappy.fr – Trajet recommandé.

Une indemnité forfaitaire de 20€ sera attribuée pour tout trajet aller-retour inférieur à 50 Km.
Ce seuil de 50 kilomètres Aller-Retour s'entend par jour de compétition, indépendamment du nombre de réunions que compte ce jour de compétition.
Ceci signifie notamment qu'un juge-arbitre ou un starter ne peut prétendre qu'à un remboursement de 20 € (et non de 40 € (2 X 20 €)) pour un jour de compétition comportant deux réunions, si le kilométrage total parcouru pour ce jour de compétition est inférieur ou égal à 50 km.

Si le kilométrage parcouru pour ce jour de compétition est supérieur à 50 km (éloignement du lieu de compétition, retour à son domicile entre deux réunions d'un même jour…), le calcul de l'indemnité se fera en multipliant le kilométrage effectué par 0,40 €/km.

Les officiels indemnisés présenteront un RIB pour virement de ces défraiements. Tout changement de coordonnées bancaires devra être signalé au trésorier du comité du Nord.
A défaut, les frais de rejet de virement au motif de clôture de compte bancaire, seront supportés par l'officiel.

❖ **La représentation du Comité Départemental**

Pour chaque compétition à centre unique, le Comité Directeur du Comité Départemental Nord pourra nommer un « délégué départemental », c'est-à-dire un de ses membres pour le représenter et de superviser le bon déroulement de la compétition.
Le délégué nommé par le département sera chargé de constituer le jury d'appel, et en sera le Président.
Les attributions de ce représentant ne concernent pas les domaines sportif et règlementaire, qui restent de la compétence exclusive du juge-arbitre.

SELECTIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE 2026

SELECTION U11 – U10 & U9 :

Pour cette nouvelle Olympiade, nous avons fait le choix de mettre en place deux sélections distinctes, concernant les deux compétiteurs nés en 2015, 2016 et 2017 :

- Les U11 *(les nageurs et nageuses né(e)s en 2015)* seront engagés par le biais d'une Sélection départementale au **Championnat du Nord Open Hiver, support de la webconfrontion départementale hiver,** qui se nagera fin octobre ou début novembre 2026.
- Les U10 et U9 - *les nageurs et nageuses né(e)s en 2016 et 2017*- représenteront le Département du Nord lors de la **Coupe 263 Avenirs**.

Webconfront@tion hiver 2026:

- Date limite de la sélection : le 18 octobre 2026
- Sélection établie par addition à la table de cotation de 3 épreuves : Le meilleur 50 (Papillon, Dos, Brasse ou NL) + 100 NL + 100 4 Nages
  Le classement sera disponible pendant toute la période de qualification. Il prendra en compte les performances réalisées lors des Journées 1, 2 et 3 des Découv'Nat, des Interclubs U11 et des 2 Journées des Critériums de rentrée, partiellement ouvertes, aux U11, U10 et U9.
- Effectifs : 16 nageurs *(8 filles et 8 garçons) nés en 2015*

Organisation :

- Engagements : Les entraineurs auront la possibilité d'inscrire les nageurs sur les courses de leur choix dans l'intention de réaliser une course sans problématiques liées à la technique de nage et surtout en adéquation avec le projet de cette catégorie (être polyvalent, pas de spécialisation, du 50m au 200m).
  Les nageurs seront engagés sous la bannière « NORD »
  Engagements à envoyer par mail, un récapitulatif sera envoyé à la clôture de la sélection
- Encadrement : 2 coachs

Coupe 263 Avenirs 2026

- Date limite de la sélection : le 18 octobre 2026
- Sélection établie par addition à la table de cotation de 3 épreuves : Le meilleur 50 (Papillon, Dos, Brasse ou NL) + 100 NL + 100 4 Nages
  Le classement sera disponible pendant toute la période de qualification. Il prendra en compte les performances réalisées lors des Journées 1, 2 et 3 des Découv'Nat , des Interclubs U11 et des 2 Journées des Critériums de rentrée, partiellement ouvertes, aux U11, U10 et U9.
  Effectifs : 18 nageurs *(16 titulaires + 2 remplaçants soient 9 filles et 9 garçons) nés en 2016 (et peut être intégration des 2017)*

Organisation :

- RDV le matin sur le lieu de la compétition pour une séance en groupe + Repas en équipe le midi (remise des équipements) + Compétition l'après-midi
- Encadrement : 2 coachs
- Délégation : 1 élu + 2 officiels

SELECTION U12 & U13 : Préparation Coupe de France des Départements

Pour cette nouvelle Olympiade, nous avons fait le choix de conserver deux sélections distinctes :

- La première permettant la qualification de l'équipe départementale à la Coupe de France des Départements.
- La deuxième permettant la représentation de l'équipe départementale lors de la Coupe de France des Départements.

La participation à la première sélection n'induit pas de participation à la deuxième

Coupe 263 Benjamins du 31 mai 2026 :

- Objectif : Qualification des deux équipes (Masculine et Féminine pour la Coupe de France des Départements) lors de la **COUPE 263 Benjamins**
- Date limite de la sélection : le 17 mai 2026 (après le 3ème Criterium du Nord)
- Sélection établie par addition à la table de cotation de 3 épreuves :
  - Pour les U13 : Le meilleur 100 (Papillon, Dos, Brasse ou NL) + 50 NL + 200 4 Nages
  - Pour les U12 : Le meilleur 50 (Papillon, Dos, Brasse ou NL) + 100 NL + 200 4 Nages

  Le classement sera disponible pendant toute la période de qualification. Il prendra en compte les performances réalisées lors des Critériums du Nord 1, 2 et 3 et des circuits promotionnels Régionaux

- Effectifs : 24 nageurs sélectionnés
  - 5 filles et 5 garçons titulaires + 1 fille et 1 garçon en qualité de remplaçants nés en 2013 (U13)
  - 5 filles et 5 garçons titulaires + 1 fille et 1 garçon en qualité de remplaçants nés en 2014 (U12)

Organisation du 31 mai:

- Logistique à définir dès que le lieu d'organisation sera connu
- Encadrement : 4 coachs
- Délégation : 1 élu + 2 officiels
- Programme de la coupe 263 Benjamins:

1ère réunion	*2ème réunion*
Ouverture des portes 8h00 1er départ 9h30	Ouverture des portes 14h00 Défilé des équipes 15h20 1er départ 15h30
1- 10x50m NL ***Messieurs*** 2- 10x50m NL ***Dames*** ***Course des remplaçants*** ***200m NL, 50m NL*** 3- 200m 4N ***Messieurs*** 4- 400m 4N ***Dames*** 5- 200m Papillon ***Messieurs*** 6- 50m Brasse ***Dames*** 7- 50m Brasse ***Messieurs*** 8- 200m Papillon ***Dames*** 9- 200m Dos ***Messieurs*** 10- 200m Dos ***Dames*** 11- 400m NL ***Messieurs*** 12- 200m NL ***Dames*** ***Course des remplaçants*** ***200m/50m Pap, 200m/50m Brasse*** 13- 4x50m 4N ***Messieurs*** 14- 4x50m 4N ***Dames***	15- 10x100m NL ***Dames*** 16- 10x100m NL ***Messieurs*** ***Course des remplaçants*** ***200m NL, 50m NL*** 17- 200m 4N ***Dames*** 18- 400m 4N ***Messieurs*** 19- 50m Papillon ***Dames*** 20- 50m Papillon ***Messieurs*** 21- 200m Brasse ***Dames*** 22- 200m Brasse ***Messieurs*** 23- 50m Dos ***Dames*** 24- 50m Dos ***Messieurs*** 25- 400m NL ***Dames*** 26- 200m NL ***Messieurs*** ***Course des remplaçants*** ***200m 4N*** 27- 4x100m 4N ***Dames*** 28- 4x100m 4N ***Messieurs***

Coupe de France des départements en Décembre 2026 à Cholet

- Objectif : Former la meilleure équipe départementale pour représenter le département du Nord lors de la Coupe de France des départements qui aura lieu en Décembre 2026 à Cholet.

- Date limite de la sélection : à l'issue de la Webconfront@tion départementale hiver
  Éventuellement à l'issue du Final Tour (à confirmer)

- Critères de Sélection :
  La commission sélectionnera un effectif de 24 nageurs (5 titulaires et 1 remplaçant U12 et U13 et par genre).

  - Prise en compte de la première sélection arrêtée au 18 octobre 2026 ;
  - Prise en compte des performances réalisées sur les 2 Journées des Critériums de rentrée ;
  - Prise en compte des performances réalisées lors de la Webconfront@tion départementale hiver ;
  - Prise en compte des performances de toute la saison.

- Effectifs : 24 nageurs sélectionnés
  - 5 filles et 5 garçons titulaires + 1 fille et 1 garçon en qualité de remplaçants nés en 2013
  - 5 filles et 5 garçons titulaires + 1 fille et 1 garçon en qualité de remplaçants nés en 2014

- Encadrement : 4 coachs *(selon qualification ou non des équipes)*
- Délégation : 1 délégué pour le département - présence obligatoire à la réunion technique

Rappel réglementaire concernant la restriction d'usage des « vêtements techniques »

Pour les catégories U14 et + :

Application de la réglementation selon le manuel WA :

15.1 Les compétiteurs ne doivent porter qu'un seul maillot de bain en une ou deux pièces. Aucun article supplémentaire, comme des brassards ou des jambières, ne doit être considéré comme faisant partie d'un maillot de bain. Tous les maillots de bain doivent se conformer aux exigences énoncées dans ce règlement.

15.2 Pour les compétitions de natation, les maillots de bain pour hommes ne doivent pas dépasser le nombril ni descendre en dessous du genou. Pour les femmes, le maillot de bain ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser l'épaule, ni descendre en dessous du genou. Les maillots de bain doivent être fabriqués à partir de matières textiles.

15.3 Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, nageoires, bandes élastiques, matières adhésives, etc.). L'utilisation de la technologie et les dispositifs automatisés de collecte de données sont autorisés dans le seul but de collecter des données. Les dispositifs automatisés ne doivent pas être utilisés pour transmettre des données, des sons ou des signaux au nageur et ne doit pas être utilisé pour réguler sa vitesse. Il est permis de porter des lunettes de natation. À la suite d'une blessure, il n'est pas permis de bander plus d'un ou deux doigts/orteils. Tout autre type de ruban adhésif sur le corps n'est pas autorisé *à moins d'être approuvé par le juge-arbitre ou une autre personne désignée (voir précision dans le référentiel)*.

15.4 Un record du monde (y compris le record du monde junior et le record du monde des maîtres) ne sera reconnu par World Aquatics que si un maillot de bain approuvé a été utilisé.

World Aquatics peut demander à l'athlète de soumettre son maillot de bain porté pendant le record du monde pour effectuer une analyse plus approfondie dans son laboratoire.

Pour les catégories U13 et plus jeunes :

- Pour les filles :
  - ✓ Coupe « maillot de bain » autorisé sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET** si les coutures sont piquées
  - × Coupe « combinaison » non autorisée
  - × Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- Pour les garçons
  - ✓ Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
  - ✓ Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET** si coutures piquées
  - × Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées

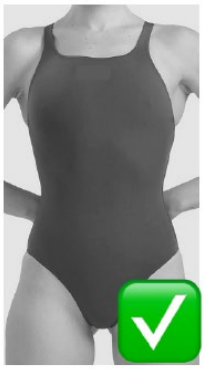

CALENDRIER DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES NATATION COURSE 2025

DATE	COMPETITIONS	Licence natation pour tous	ENGT PAR EXTRANAT.FR + Tableau EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
18 janvier 2026	DECOUV'NAT 1ère Journée	OUI	Extranat.fr et Tableau EXCEL pour les licences NPT	3 €/ épreuve	1 réunion	U11 et moins	F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)
8 février 2026	Critérium du Nord – Plot 1	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus	F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant
Du samedi 14 février au dimanche 1er mars 2026	*VACANCES SCOLAIRES*						
1er mars 2026	**Championnat départemental des Maîtres 25m Armentières**	**NON**	**Extranat.fr**	**5€/épreuve 7€/relais**	**2 réunions**	**Maîtres**	**F & G : 2001 et avant**
22 mars 2026	DECOUV'NAT 2ème Journée	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	U11 et moins	F & G: 2015 & Après
• Du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2026	*VACANCES SCOLAIRES*						
26 avril 2026	Critérium du Nord – Plot 2	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus	F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant
10 mai 2026	DECOUV'NAT 3ème Journée	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	U11 et moins	F & G: 2015 & Après
• Du Jeudi 14 au dimanche 17 mai 2026	*PONT DE L'ASCENSION*						
17 mai 2026	Critérium du Nord – Plot 3	NON	Extranat.fr	3 €/ épreuve	1 réunion	U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus	F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant
jj mm 2026	**Championnat départemental été des Maîtres**	**NON**	**Extranat.fr**	**5€/épreuve 7€/relais**	**2 réunions**	**Maîtres**	**F & G : 2001 et avant**
13 & 14/06/2026	**Championnat département été 50m Meeting du NORD Open Lille**	**NON**	**Extranat.fr**	**5 €/ épreuve**	**4 réunions**	**U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus**	**F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant**
21 juin 2026	**Interclubs AVENIRS St Amand-les-Eaux**	**NON**	**Extranat.fr**	**15 €/équipe**	**2 réunions**	**U11 et moins**	**F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

En gras : Compétitions nagées en centre unique

DATE	COMPETITIONS	Licence natation pour tous	ENGT PAR EXTRANAT.FR + Tableau EXCEL	MONTANT DES ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE CONCERNEES	ANNEES DE NAISSANCE CONCERNEES
4 octobre 2026	Critérium de rentrée – 1ère journée	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	U9, U10 & U11 U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus	F & G : 2017 à 2015 F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant
4 octobre 2026	Critérium de rentrée des Maîtres	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	Maîtres	F & G : 2001 et avant
18 octobre 2026	Critérium de rentrée – 2ème journée	NON	Extranat.fr	3 €/épreuve	1 réunion	U9, U10 & U11 U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus	F & G : 2017 à 2015 F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant
31 octobre 2026 & 1er novembre 2026	**Championnat départemental Webconfrontation Automne - 25m St Pol-sur-Mer**	**NON**	**Extranat.fr**	**5 €/épreuve**	**4 réunions**	**U12 et U13 U14 à U18 U19 et plus**	**F & G : 2014 et 2013 F & G : 2012 à 2008 F & G : 2007 et avant**
31 octobre & 1er novembre 2026	**Championnat du Nord Hiver Maîtres - 25m St Pol-sur-Mer**	**NON**	**Extranat.fr**	**5 €/épreuve**	**4 réunions**	**Maîtres**	**F & G : 2001 et avant**
6 décembre 2026	DECOUV'NAT 4ère Journée	OUI	Extranat.fr et Tableau EXCEL pour les licences NPT	3 €/épreuve	1 réunion	U11 et moins	F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)

En gras : Compétitions nagées en centre unique

Découv'Nat - 1ère Journée

18 janvier 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition individuelle par district	**Du 7 au 14 janvier 2026 Via extranat.fr + Fichier EXCEL pour les licenciés NPT 3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres 1 réunion**	**U11 et plus jeunes F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

OBJECTIF :
D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions - Ouvert à tous les nageurs licenciés.

Cas particuliers des 1ère et 4ème journées du découv'Nat :
Les 1ère et 4ème journée du Découv'Nat sont ouvertes aux U11 et plus jeunes, licenciés « Compétitions » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les licenciés ne répondant pas aux règles FFN ne pourront pas être engagés via extranat.fr.
  → Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.

Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.
L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Les nageurs répondant aux prérequis d'entrée en compétition FFN (licenciés COMPETITION et titulaire du SNS) seront engagés sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- ⚠ Engagements hors période d'engagements : 10€/épreuve

ORGANISATEUR :
Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.
Les clubs organisateurs seront chargés d'envoyer aux trésoriers du Comité du Nord (patriciadelansay@hotmail.com **et** g.mercier7@yahoo.fr **) les tableaux d'engagements Excel reçus.**

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur

PROGRAMME :
25 Dos – 25 Brasse – 25 Pap – 25 NL – 50 Dos – 50 Brasse – 50 Papillon – 50 NL – 200 4 Nages – 100 NL.
Pas de limitation d'engagements

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

En l'absence de représentation suffisante en officiels, sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas satisfait au minimum requis seront sanctionnés par une amende de 30 € par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes les fichiers des 2 compétitions :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Critérium du Nord - 1er Plot

8 février 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle par district	**Du 28 janvier au 4 février 2026 Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres 1 réunion**	**U12 & U13** **De U14 à U18 U19 et plus F & G : 2014 et Avant (12 ans et plus)**

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

200 4N - 50 Papillon - 100 Dos – 200 Brasse – 200 NL – 800 NL
Pas de limitation d'engagements
Les séries du 800 NL pourront si nécessaire être nagées à 2 par couloir

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- ⚠ Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- Engagements hors période d'engagements et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DU NORD OPEN HIVER DES MAÎTRES

1er Mars 2026

Centre aquatique Calyssia – 17 avenue de l'Europe - Armentières

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle Centre unique	**Du 18 février au 25 février 2026** **Via extranat.fr** **5 € par engagement** **7 € par relais**	**Bassin de 25 mètres** **2 réunions**	**Maîtres (2001 & Avant)**

Organisateur :
Comité du Nord de Natation et S.O. Armentières

Organisation des séries :
Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.
La mixité des séries étant autorisée pour ce type de compétition ; Cette possibilité sera laissée au libre choix de l'organisateur
Les épreuves de 400 nage libre, pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Catégories :

Épreuves Individuelles		
	Maîtres C6 : 1972 à 1976	Maîtres C12 : 1942 à 1946
Maîtres C1 : 1997 à 2001	Maîtres C7 : 1967 à 1971	Maîtres C13 : 1937 à 1942
Maîtres C2 : 1992 à 1996	Maîtres C8 : 1962 à 1966	Maîtres C14 : 1932 à 1936
Maîtres C3 : 1987 à 1991	Maîtres C9 : 1957 à 1961	Maîtres C15 : né(e) avant 1931
Maîtres C4 : 1982 à 1986	Maîtres C10 : 1952 à 1956	
Maîtres C5 : 1977 à 1981	Maîtres C11 : 1947 à 1951	

Relais
Maîtres R1 : entre 100 et 119 ans
Maîtres R2 : entre 120 et 159 ans
Maîtres R3 : entre 160 et 199 ans
Maîtres R4 : entre 200 et 239 ans
Maîtres R5 : entre 240 et 279 ans
Maîtres R6 : entre 280 et 319 ans
Maîtres R7 : entre 320 et 359 ans
Maîtres R8 : 360 ans et plus

Règlement sportif :
La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.

Toutes les courses Maîtres seront désormais définies à partir de C1, donc à partir de 25 ans au 31/12 de l'année concernée. Fin de l'autorisation permettant aux C0 de participer aux compétitions Maîtres.

Programme et horaires

Le Club Organisateur et la Commission Départementale Maître concernée, se réserve le droit de modifier le programme et les horaires suivant le nombre de participants.

R1 : Ouverture des portes: 7h30
Début des épreuves : 8h30

1 - 400m Nage Libre Dames
2 - 400m Nages Libre Messieurs
3 - 50m Dos Dames
4 - 50m Dos Messieurs
5 - 200m Brasse Dames
6 - 200m Brasse Messieurs
7 - 100m Papillon Dames
8 - 100m Papillon Messieurs
9 - 400m 4 Nages Dames
10 - 400m 4 Nages Messieurs
11 - 50m Brasse Dames
12 - 50m Brasse Messieurs
13 - 200m Nage Libre Dames
14 - 200m Nage Libre Messieurs
15 - 100m Dos Dames
16 - 100m Dos Messieurs
17 - Relais 4 x 50m 4 nages Dames
18 - Relais 4 x 50m 4 nages Messieurs

R2 : Ouverture des portes: 13h30
Début des épreuves : 14h30

19 - 100m 4 Nages Messieurs
20 - 100m 4 Nages Dames
21 - 50m Papillon Messieurs
22 - 50m Papillon Dames
23 - 200m Dos Messieurs
24 - 200m Dos Dames
25 - 100m Nage Libre Messieurs
26 - 100m Nage Libre Dames
27 - 100m Brasse Messieurs
28 - 100m Brasse Dames
29 - 200m Papillon Messieurs
30 - 200m Papillon Dames
31 - 50m Nage Libre Messieurs
32 - 50m Nage Libre Dames
33 - 200m 4 Nages Messieurs
34 - 200m 4 Nages Dames
35 - Relais 4x 50m Nage Libre Messieurs
36 - Relais 4x 50m Nage Libre Dames

Engagements :
Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr
Les performances de la saison précédente et de la saison en cours seront utilisées pour les engagements. A défaut de performance, le nageur(se) sera engagé(e) en absence de temps (NT).
AUCUN ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCEPTE SUR PLACE

Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition, et au plus tard 30 minutes avant le début des épreuves.

Jury :
1 officiel minimum par club et par réunion, 2 officiels si nageurs.
Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

Classements :
Classement au temps par catégorie.
Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

Récompenses :

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Trophées aux premiers relais par catégorie Maîtres.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Découv'Nat - 2ème Journée
22 mars 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition individuelle par district	**Du 11 au 18 mars 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**U11 et plus jeunes** **F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 Dos – 100 Dos – 100 Brasse – 100 4 Nages – 100 Papillon – 50 NL – 100 NL et 200 NL
Pas de limitation d'engagements.

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- Engagements hors période d'engagements et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Critérium du Nord - 2ème Plot

26 avril 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle par district	**Du 15 au 22 avril 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**B U12 & U13** **De U14 à U18** **U19 et plus** **F & G : 2014 et Avant (12 ans et plus)**

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

200 4 Nages* - 200 Papillon - 50 Dos – 100 Brasse – 50 NL – 100 4N – 1500 NL
*Le 200 4nages sera ouvert exclusivement aux Benjamins – nageurs et nageuses nés en 2013 et 2014

Les séries du 1500 NL pourront si nécessaire être nagées à 2 par couloir

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- ⚠ Engagements hors période d'engagements et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.
Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Découv'Nat - 3ème Journée

10 mai 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition individuelle par district	**Du 29 avril au 6 mai 2026 Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres 1 réunion**	**U11 et plus jeunes F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50NL – 200 NL (*) – 50 Brasse – 200 Brasse - 50 Pap – 200 Pap – 50 Dos – 200 Dos – 100 4 nages
400 NL (*)
(*) Les nageurs et nageuses pourront s'engager sur l'une **ou** l'autre des épreuves : 200 NL ou 400 NL

ENGAGEMENTS :

Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- Engagements hors période d'engagements et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Critérium du Nord - 3ème Plot

17 mai 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle de district	**Du 6 au 13 mai 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**U12 & U13** **De U14 à U18** **U19 et plus** **F & G : 2014 et Avant (12 ans et plus)**

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :

Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :

Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

400 NL - 200 Dos – 100 Pap - 50 Brasse – 100 NL – 400 4N
Pas de limitation d'engagements

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte aux nageurs licenciés Compétition
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- Engagements hors période d'engagements et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU NORD
OPEN ÉTÉ DES MAÎTRES

jj / mm / 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle Centre unique	**Du jj au jj mm 2026 via extranat.fr** **5 € par engagement** **7 € par relais**	**Bassin de 25 mètres** **1 journée** **2 réunions**	**Maîtres (2001 & Avant)**

ORGANISATEUR :
Comité du NORD de Natation et *club*

Organisation des séries :

Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.
La mixité des séries étant autorisée pour ce type de compétition ; Cette possibilité sera laissée au libre choix de l'organisateur
Les épreuves de 400 nage libre, pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Catégories :

Épreuves Individuelles		
	Maîtres C6 : 1972 à 1976	Maîtres C12 : 1942 à 1946
Maîtres C1 : 1997 à 2001	Maîtres C7 : 1967 à 1971	Maîtres C13 : 1937 à 1942
Maîtres C2 : 1992 à 1996	Maîtres C8 : 1962 à 1966	Maîtres C14 : 1932 à 1936
Maîtres C3 : 1987 à 1991	Maîtres C9 : 1957 à 1961	Maîtres C15 : né(e) avant 1931
Maîtres C4 : 1982 à 1986	Maîtres C10 : 1952 à 1956	
Maîtres C5 : 1977 à 1981	Maîtres C11 : 1947 à 1951	

Relais
Maîtres R1 : entre 100 et 119 ans
Maîtres R2 : entre 120 et 159 ans
Maîtres R3 : entre 160 et 199 ans
Maîtres R4 : entre 200 et 239 ans
Maîtres R5 : entre 240 et 279 ans
Maîtres R6 : entre 280 et 319 ans
Maîtres R7 : entre 320 et 359 ans
Maîtres R8 : 360 ans et plus

Règlement sportif :

La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.

Toutes les courses Maîtres seront désormais définies à partir de C1, donc à partir de 25 ans au 31/12 de l'année concernée. Fin de l'autorisation permettant aux C0 de participer aux compétitions Maîtres.

Programme :

Le Club Organisateur et la Commission Départementale Maîtres, se réserve le droit de modifier le programme et les horaires suivant le nombre de participants, de réunion et du type de bassin.

R1 : Ouverture des portes: 7h30
Début des épreuves : 8h30

1 - 400m Nage Libre Messieurs
2 - 400m Nages Libre Dames
3 - 50m Dos Dames
4 - 50m Dos Messieurs
5 - 200m Brasse Dames
6 - 200m Brasse Messieurs
7 - 100m Papillon Dames
8 - 100m Papillon Messieurs
9 - 400m 4 Nages Dames
10 - 400m 4 Nages Messieurs
11 - 50m Brasse Dames
12 - 50m Brasse Messieurs
13 - 200m Nage Libre Dames
14 - 200m Nage Libre Messieurs
15 - 100m Dos Dames
16 - 100m Dos Messieurs
17 - Relais 4 x 50m 4 nages Dames
18 - Relais 4 x 50m 4 nages Messieurs

R2 : Ouverture des portes: 13h30
Début des épreuves : 14h30

19 - 100m 4 Nages Messieurs
20 - 100m 4 Nages Dames
21 - 50m Papillon Messieurs
22 - 50m Papillon Dames
23 - 200m Dos Messieurs
24 - 200m Dos Dames
25 - 100m Nage Libre Messieurs
26 - 100m Nage Libre Dames
27 - 100m Brasse Messieurs
28 - 100m Brasse Dames
29 - 200m Papillon Messieurs
30 - 200m Papillon Dames
31 - 50m Nage Libre Messieurs
32 - 50m Nage Libre Dames
33 - 200m 4 Nages Messieurs
34 - 200m 4 Nages Dames
35 - Relais 4x 50m Nage Libre Messieurs
36 - Relais 4x 50m Nage Libre Dames

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font exclusivement *via* Extranat.fr
AUCUN ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCEPTE SUR PLACE.
Les performances de la saison précédente et de la saison en cours seront utilisées pour les engagements. A défaut de performance, le nageur(se) sera engagé(e) en absence de temps (NT).
NB : La participation des clubs extérieurs au département du Nord est conditionnelle au règlement du montant total dû pour les engagements, soit par virement bancaire avec présentation de l'ordre de virement, soit par chèque présenté le jour de la compétition.

Règlement sportif :

Les relais mixtes seront obligatoirement composés de 2 Dames et 2 Messieurs.
La composition des relais pourra être modifiée mais devra rester dans la même catégorie.
Les forfaits seront déclarés dans les meilleurs délais au secrétariat de compétition.

Jury :

1 officiel minimum par club et par réunion, 2 officiels si nageurs
Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

Classements :

Classement au temps par catégorie.
Classement aux points en fonction du coefficient de rajeunissement Maîtres.

Récompenses :

Sur les épreuves individuelles, médailles aux 3 premiers nageurs de chaque épreuve toutes catégories confondues à la table de cotation Maîtres (en fonction du coefficient de rajeunissement de chaque épreuve).

Trophées aux premiers relais par catégorie Maîtres.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD	**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL et MEETING DU NORD OPEN** ***13 & 14/06/2026*** **Lille**

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE :
Compétition individuelle Centre unique	**Du 01 au 09 juin 2026 Via extranat.fr** **5 € par épreuve**	**Bassin de 50 mètres 2 journées 4 réunions**	**U12 & U13** **De U14 à U18 U19 et plus F & G : 2014 et Avant (12 ans et plus)**

ORGANISATEUR :
Comité du Nord et Lille MN

HORAIRES :
Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.
Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Compétition réservée aux nageurs et nageuses, licenciés compétition, et ayant réalisé **obligatoirement** le temps de la grille qualificative Été, la saison précédente + la saison en cours
Le nombre d'épreuves n'est pas limité.

REGLES DE GESTION DES ENGAGEMENTS :
Recherche de performances en bassin de 25m puis en bassin de 50m.
En cas d'absence de performance sur la période référencée, l'engagement ne sera pas possible - **Aucun engagement en "No Time" ne pourra être accepté.**
A l'issue de la période d'engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être ouvertes aux engagements, dans l'ordre d'arrivée, dans la limite de la complétude des séries, et sous réserve de respect de la grille de qualification.
Les demandes d'engagements hors critères de qualification ne seront pas prises en compte, même hors classement.
Les séries seront nagées toutes catégories confondues
Finales : Chaque club est tenu de déclarer ses forfaits pour les finales 30 minutes après l'annonce des qualifiés de chaque course au secrétariat de compétition. Le forfait doit être consigné sur un imprimé prévu à cet effet et signé par un représentant du club.
Le non-respect de cette règle est soumis à une amende de 15 € par course

PROGRAMME :

Les séries seront nagées le matin, toutes catégories confondues, au temps d'engagement.
Les finales A et B seront nagées « toutes catégories » pour les 50, 100 et 200 mètres dans tous les styles de nages - Pour les 100 m, des Finales « Benjamins » mises en place ne concernant que les nageurs de la catégorie Benjamins non qualifiés en finale A ou B.
Classement toutes catégories au temps pour les 400 NL, 800 NL, 1500 NL et 400 4N
Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
	1500 NL Dames 400 NL Messieurs		1500 NL Messieurs 400 NL Dames
200 NL Dames	Finales B & A	200 NL Messieurs	Finales B & A
200 Brasse Messieurs	Finales B & A	200 Brasse Dames	Finales B & A
100 Dos Dames	Finales B & A +Finale Benjamin	100 Dos Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin
100 Pap Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin	100 Pap Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin
200 4N Dames	Finales B & A	200 4N Messieurs	Finales B & A
50 NL Messieurs	Finales B & A	50 NL Dames	Finales B & A
50 Pap Dames	Finales B & A	50 Pap Messieurs	Finales B & A
200 Dos Messieurs	Finales B & A	200 Dos Dames	Finales B & A
100 NL Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin	100 NL Messieurs	Finales B & A+ Finale Benjamin
100 Brasse Messieurs	Finales B & A + Finale Benjamin	100 Brasse Dames	Finales B & A+ Finale Benjamin
200 Pap Dames	Finales B & A	200 Pap Messieurs	Finales B & A
50 Dos Messieurs	Finales B & A	50 Dos Dames	Finales B & A
50 Brasse Dames	Finales B & A	50 Brasse Messieurs	Finales B & A
800 NL Messieurs	400 4N Messieurs	800 NL Dames	400 4N Dames

RECOMPENSES :

- **Championnat départemental : Médaille aux 3 premiers Toutes catégories**
- **Meeting Open du Nord : Bons d'achat de 25€ au 1er, 20€ au 2ème et 15€ au 3ème de la finale A et 400 NL, 800 NL, 1500 NL et 400 4N toutes catégories.**

OFFICIELS :

A minima : 2 officiels par club et par réunion
Toutefois, la commission départementale des officiels pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.
Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google form.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion, y compris les finales.

RESULTATS :
A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	**U12 (2014)**	**U13 (2013)**
50 Nage libre	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.40.00	5.30.00
50 Dos	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	37.00	36.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00
DAMES	**U12 (2014)**	**U13 (2013)**
50 Nage libre	35.00	34.00
100 Nage libre	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.45.00	5.35.00
50 Dos	41.00	40.00
100 Dos	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	45.00	44.00
100 Brasse	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	42.00	41.00
100 Papillon	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.04.00	3.02.00

GRILLE DEPARTEMENTALE

Performances en bassin de 25m – La saison précédente + la saison en cours

Recherche en bassin de 50m puis en bassin de 25m – **Pas de No Time**

Épreuves MESSIEURS	U14 & U15 (2012 et 2011)	U16 & U17 (2010 et 2009)	U18 & plus (2008 et avant)
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	U14 & U15 (2012 et 2011)	U16 & U17 (2010 et 2009)	U18 & plus (2008 et avant)
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.40.00	2.35.00	2.30.00
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.00
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00

INTERCLUBS U11

21 juin 2026

St Amand-les-Eaux

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition par équipe Centre unique	**Via EXTRANAT.FR** **Du 11 au 19 juin 2025** **15 € par équipe**	**Bassin de 25 mètres 2 réunions**	**U11 et plus jeunes F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

Équipe de 4 Nageurs par genre (5 épreuves individuelles 50 P, 50 D, 50 B, 50 NL et 100 4N et 2 relais 4x 50 NL et 4x 50 4N).
Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages), ainsi qu'aux deux relais.
À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

ORGANISATEUR :
Comité du Nord et St Amand Natation Porte-du-Hainaut

HORAIRES :
Déterminés par la Commission Départementale Natation Course concernée, suivant le nombre d'engagements.
Ils seront consultables sur le site internet du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.
Un club pourra engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

PROGRAMME :
Dimanche Matin :
Relais : 4 x 50 NL D, 4 x 50 NL M
Course des remplaçants : 100 4N D - 100 4N M – 50 NL D – 50 NL M
100 4N M, 50 Pap D, 50 Dos M, 50 NL D, 50 B M,

Dimanche Après Midi :
Défilé des équipes
100 4N D, 50 P M, 50 D D, 50 NL M, 50 B D,
Relais : 4x 50 4N M, 4x 50 4N D

COURSE DES REMPLACANTS :
A l'issue du relais 4x50NL Messieurs, il sera proposé aux remplaçant(e)s de nager un 100 4N et/ou un 50 NL.
Cette course des remplaçant(e)s sera en gestion locale sur Pocket, et pour faciliter la saisie de l'organisateur, nous vous remercions d'envoyer les informations concernant vos remplaçants :
- Au plus tard le 19 juin
- IUF / Nom et Prénom / Temps d'engagement

Attention, ces épreuves étant remontées à la FFN, il est indispensable que les participants soient **licenciés compétition** et pour les 2015 et plus jeunes, **titulaires du savoir Nager en Sécurité.**

OFFICIELS :

Au moins 1 officiel par réunion, dès la 1ère équipe engagée.

Toutefois, la commission départementale pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par club, en fonction du nombre d'équipes engagées.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée par mail.
Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RECOMPENSES

Classement par addition des points suivant la table de cotation
1 coupe aux 3 premières équipes Masculines et aux 3 premières équipes Féminins.
1 Coupe aux 3 premiers clubs par addition des points de leurs meilleures équipes masculines et Féminines.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : jphr59@gmail.com
- Mme Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Criterium de Rentrée - 1ère Journée

4 octobre 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES :
Compétition individuelle de district	**Du 23 au 30 septembre 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**U9, U10 et U11** **U12 & U13** **De U14 à U18** **U19 et plus** **F & G : 2017 et Avant (9 ans et plus)**

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :
Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :
50 - 100 NL, 50 - 100 Papillon, 200 4 Nages, 50 - 100 Dos, 50 - 100 Brasse
Dans le cadre de la qualification en sélection départementale, cette compétition est ouverte aux U11, U10 et U9 qui ne pourront être engagés que sur les 50 et le 100 NL

Organisation parallèle au Criterium de rentrée des Maîtres
Ces 2 critériums feront l'objet de 2 traitements distincts, mais se nageront en même temps, soit par séries intercalées, soit combinées, au choix de l'organisateur.

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- Engagements hors délais et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.
Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Criterium de Rentrée des Maîtres

4 octobre 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition individuelle de district Maîtres	**Du 23 au 30 septembre 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**Maîtres :** **2001 et avant**

ORGANISATEUR :
Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :
50 - 100 NL, 50 - 100 Papillon, 200 4 Nages, 50 - 100 Dos, 50 - 100 Brasse

Organisation parallèle à la 1ère journée du Criterium de rentrée Benjamins-Juniors & Seniors.
Ces 2 critériums feront l'objet de 2 traitements distincts, mais se nageront en même temps, soit par séries intercalées, soit combinées, au choix de l'organisateur.

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- ⚠ Engagements hors délais et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Criterium de Rentrée - 2ème Journée

18 octobre 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE :
Compétition individuelle de district	**Du 7 au 14 octobre 2026** **Via extranat.fr** **3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **1 réunion**	**U9, U10 et U11** **U12 & U13** **De U14 à U18** **U19 et plus** **F & G : 2017 et Avant (9 ans et plus)**

COMPETITION QUALIFICATIVE POUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

ORGANISATEUR :
Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :

50 NL - 200 NL, 50 Papillon - 200 Papillon, 100 4 Nages, 50 Dos - 200 Dos, 50 Brasse - 200 Brasse.
Dans le cadre de la qualification en sélection départementale, cette compétition est ouverte aux Avenirs A11, A10 et A9 qui ne pourront être engagés que sur les 50 m et le 100 4N

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Compétition ouverte à tous les nageurs licenciés compétition.
Pour ne pas alourdir le travail des organisateurs, les engagements se feront exclusivement sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- ⚠ Engagements hors délais et/ou intégrés manuellement : 10€/épreuve

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :
A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

CHAMPIONNAT DU NORD OPEN
Webconfront@tion automne 25m
31 octobre et 1er novembre 2026
St POL-sur-MER

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE :
Id 338 : Championnats départementaux Automne petit bassin (WebConfront@tion) Centre unique	**Du 15 octobre Au 28 octobre 2026** **Via EXTRANAT.FR** **5 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres 2 journées 4 réunions**	**U12 & U13** **De U14 à U18** **U19 et plus** **F & G : 2017 et Avant (12 ans et plus âgés)**

ORGANISATEUR :
Comité du Nord et St Pol-sur-mer Natation

HORAIRES :
Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements.
Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Compétition réservée aux nageurs et nageuses, licenciés compétition, et ayant réalisé **obligatoirement** le temps de la grille qualificative Hiver, la saison précédente + la saison en cours
Le nombre d'épreuves n'est pas limité.

REGLES DE GESTION DES ENGAGEMENTS :
Recherche de performances en bassin de 25m puis en bassin de 50m.
En cas d'absence de performance sur la période référencée, l'engagement ne sera pas possible - **Aucun engagement en "No Time" ne pourra être accepté.**
A l'issue de la période d'engagements, les places vacantes dans les séries incomplètes pourront être ouvertes aux engagements, dans l'ordre d'arrivée, dans la limite de la complétude des séries, et sous réserve de respect de la grille de qualification.
Les demandes d'engagements hors critères de qualification ne seront pas prises en compte, même hors classement.
Les séries seront nagées toutes catégories confondues

ORGANISATION DES SERIES :
Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.
Cette compétition sera couplée au Championnat départemental Hiver des Maîtres
Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N (Toutes catégories confondues, c'est-à-dire de Benjamins à Maîtres) :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

Les séries des 400 NL, 800 NL et 1500 NL pourront, si nécessaire, être nagées à 2 par couloir.

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont sous forme de classement au temps :

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
200 4N Dames	100 Pap Dames	400 NL Dames	200 Pap Dames
400 NL Messieurs	100 Pap Messieurs	200 4N Messieurs	200 Pap Messieurs
100 Brasse Dames	50 Brasse Dames	100 NL Dames	100 Dos Dames
100 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs	100 NL Messieurs	100 Dos Messieurs
50 Pap Dames	200 Dos Dames	200 Brasse Dames	200 NL Dames
50 Pap Messieurs	200 Dos Messieurs	200 Brasse Messieurs	200 NL Messieurs
1500 NL Dames	50 NL Dames	50 Dos Dames	400 4N Messieurs
	50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs	800 NL Dames
	400 4N Dames	1500 NL Messieurs	
	800 NL Messieurs		

RECOMPENSES :
Podium Toutes Catégories
Médailles et bon d'achat de 25 € au 1er, 20 € au 2ème et 15 € au 3ème toutes catégories

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club et par réunion
Toutefois, la commission départementale pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.
Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.
Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	**U12 (2014)**	**U13 (2013)**
50 Nage libre	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.11.00
200 Nage libre	2.43.00	2.37.00
400 Nage libre	5.40.00	5.30.00
50 Dos	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00
200 Dos	3.07.00	3.05.00
50 Brasse	43.00	42.00
100 Brasse	1.35.00	1.34.00
200 Brasse	3.27.00	3.22.00
50 Papillon	37.00	36.00
100 Papillon	1.25.00	1.23.00
200 Papillon	3.22.00	3.12.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00
DAMES	**U12 (2014)**	**U13 (2013)**
50 Nage libre	35.00	34.00
100 Nage libre	1.16.00	1.15.00
200 Nage libre	2.44.00	2.42.00
400 Nage libre	5.45.00	5.35.00
50 Dos	41.00	40.00
100 Dos	1.27.00	1.26.00
200 Dos	3.09.00	3.07.00
50 Brasse	45.00	44.00
100 Brasse	1.37.00	1.36.00
200 Brasse	3.29.00	3.27.00
50 Papillon	42.00	41.00
100 Papillon	1.29.00	1.27.00
200 Papillon	3.28.00	3.23.00
200 4 Nages	3.04.00	3.02.00

GRILLE DEPARTEMENTALE

Performances réalisées en bassin de 25m

Recherche en bassin de 25m puis en bassin de 50m – **Pas de No Time**

Épreuves MESSIEURS	U14 & U15 (2012 et 2011)	U16 & U17 (2010 et 2009)	U18 & plus (2008 et avant)
50 Nage libre	30.00	29.00	28.00
100 Nage libre	1.09.00	1.05.00	1.03.00
200 Nage libre	2.31.00	2.25.00	2.18.00
400 Nage libre	5.21.00	5.06.00	4.54.00
50 Dos	36.00	34.00	32.00
100 Dos	1.18.00	1.14.00	1.12.00
200 Dos	2.58.00	2.43.00	2.38.00
50 Brasse	41.00	39.00	38.00
100 Brasse	1.28.00	1.23.00	1.18.00
200 Brasse	3.12.00	3.02.00	2.47.00
50 Papillon	35.00	33.00	32.00
100 Papillon	1.18.00	1.13.00	1.10.00
200 Papillon	3.06.00	2.43.00	2.37.00
200 4 Nages	2.47.00	2.42.00	2.32.00

DAMES	U14 & U15 (2012 et 2011)	U16 & U17 (2010 et 2009)	U18 & plus (2008 et avant)
50 Nage libre	33.00	32.00	31.00
100 Nage libre	1.13.00	1.10.00	1.08.00
200 Nage libre	2.41.00	2.36.00	2.31.00
400 Nage libre	5.30.00	5.17.00	5.10.0
50 Dos	39.00	38.00	37.00
100 Dos	1.23.00	1.20.00	1.18.00
200 Dos	2.57.00	2.52.00	2.47.00
50 Brasse	43.00	42.00	41.00
100 Brasse	1.33.00	1.30.00	1.28.00
200 Brasse	3.21.00	3.12.00	3.07.00
50 Papillon	40.00	38.00	37.00
100 Papillon	1.23.00	1.21.00	1.18.00
200 Papillon	3.15.00	3.11.00	3.07.00
200 4 Nages	2.57.00	2.52.00	2.47.00

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD	**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL HIVER DES MAITRES** ***31 octobre et 1er novembre 2026*** ***St POL-sur-MER***

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIES D'AGE
Compétition individuelle à centre unique	**Du 20 octobre Au 28 octobre 2026** **Via extranat.fr** **5 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres** **2 journées** **4 réunions**	**Maîtres : 2001 et avant**

ORGANISATEUR :
Comité du Nord et St Pol-sur-mer Natation

HORAIRES :
Déterminés par la Commission Départementale Organisation, suivant le nombre d'engagements.
Ils seront consultables sur le site du Comité Départemental (www.nordnatation-ffn.net).

ENGAGEMENTS :
Les engagements se feront exclusivement *via* Extranat.fr
Aucun engagement supplémentaire ne sera accepté sur place.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Compétition réservée aux nageurs et nageuses ayant réalisé le temps dans chaque épreuve de la grille qualificative la saison précédente ou depuis le début de la saison en cours.

Organisation des séries :
Les séries sont nagées toutes catégories confondues au temps d'engagement.

Cette compétition sera couplée au Championnat départemental Natation Course Benjamins-Juniors, Seniors et +
Limitations des engagements aux 800 NL, 1500 NL et 400 NL et 4N (Toutes catégories confondues, c'est-à-dire de Benjamins à Maîtres) :

- Limitation à deux séries (meilleurs temps d'engagement) aux 800 NL, 1500 NL et 400 4N.
- Limitation à quatre séries (meilleurs temps d'engagement) aux 400 NL.

Les séries des 400 NL, 800 NL et 1500 NL pourront, si nécessaire, être nagées à 2 par couloir

PROGRAMME :

Toutes les épreuves sont sous forme de classement au temps :

SAMEDI MATIN	SAMEDI AP-MIDI	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE AP-MIDI
200 4N Dames	100 Pap Dames	400 NL Dames	200 Pap Dames
400 NL Messieurs	100 Pap Messieurs	200 4N Messieurs	200 Pap Messieurs
100 Brasse Dames	50 Brasse Dames	100 NL Dames	100 Dos Dames
100 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs	100 NL Messieurs	100 Dos Messieurs
50 Pap Dames	200 Dos Dames	200 Brasse Dames	200 NL Dames
50 Pap Messieurs	200 Dos Messieurs	200 Brasse Messieurs	200 NL Messieurs
1500 NL Dames	50 NL Dames	50 Dos Dames	400 4N Messieurs
	50 NL Messieurs	50 Dos Messieurs	800 NL Dames
	400 4N Dames	1500 NL Messieurs	
	800 NL Messieurs		

RECOMPENSES :
Classement et Podium au temps, toutes catégories Maîtres confondues.
Médailles aux 3 premiers, toutes catégories Maîtres confondues.

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club et par réunion
Toutefois, la commission départementale des officiels pourra solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail.
Les clubs seront invités à déclarer leurs officiels via un formulaire type Google forms.

Sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas présenté le minimum requis d'officiels seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel à :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

Épreuves MESSIEURS	Maîtres (2001 et avant)
50 Nage libre	28.00
100 Nage libre	1.03.00
200 Nage libre	2.18.00
400 Nage libre	4.54.00
50 Dos	32.00
100 Dos	1.12.00
200 Dos	2.38.00
50 Brasse	38.00
100 Brasse	1.18.00
200 Brasse	2.47.00
50 Papillon	32.00
100 Papillon	1.10.00
200 Papillon	2.37.00
200 4 Nages	2.32.00

DAMES	Maîtres (2001 et avant)
50 Nage libre	31.00
100 Nage libre	1.08.00
200 Nage libre	2.30.60
400 Nage libre	5.10.0
50 Dos	37.00
100 Dos	1.18.00
200 Dos	2.47.00
50 Brasse	41.00
100 Brasse	1.28.00
200 Brasse	3.07.00
50 Papillon	37.00
100 Papillon	1.18.00
200 Papillon	3.07.00
200 4 Nages	2.47.00

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD

Découv'Nat - 4ème Journée

6 décembre 2026

TYPE	ENGAGEMENTS	ORGANISATION	CATEGORIE D'AGE
Compétition individuelle par district	**via extranat.fr ET ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES FICHIER EXCEL du 25 novembre au 02 décembre 2026 3 € par épreuve**	**Bassin de 25 mètres 1 réunion**	**U11 et plus jeunes F & G : 2015 & Après (11 ans et moins)**

OBJECTIF :
D'aspect formateur (endurance, apprentissage des 4 nages), ce programme simple et logique prépare le nageur aux futures compétitions - Ouvert à tous les nageurs licenciés.
Les nageurs licenciés COMPETITION seront engagés sur extranat.fr

Cas particuliers des 1ère et 4ème journées du découv'Nat :
Les 1ère et 4ème journées du Découv'Nat sont ouvertes aux U11 et plus jeunes, licenciés « Compétitions » et « Natation pour tous »

- En raison type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les licenciés ne répondant pas aux règles FFN ne pourront pas être engagés via extranat.fr.
  →Une gestion parallèle, par création d'une compétition locale sur extranat-pocket, devra être mise en place par l'organisateur.

Dans les mêmes périodes d'engagements que sur extranat.fr, les clubs enverront les engagements de ces nageurs à l'organisateur sous forme d'un tableau Excel, avec les Nom, prénom, IUF du nageur, ainsi que les épreuves et les temps d'engagements.
L'organisateur sera en droit de refuser les engagements qui lui seraient envoyés en dehors de cette période.

- En raison du type de licence et/ou absence de SNS/ENF1, les performances de ces nageurs ne remonteront pas à la FFN, mais seront intégrées dans la base départementale.

FRAIS LIES AUX ENGAGEMENTS :
Les nageurs répondant aux prérequis d'entrée en compétition FFN (licenciés COMPETITION et titulaire du SNS) seront engagés sur extranat.fr

- Engagements via extranat.fr : 3€/épreuve
- ⚠ Engagements hors période d'engagements : 10€/épreuve

ORGANISATEUR :
Attribution de l'organisation par le responsable du District, suivant les candidatures.
Les clubs organisateurs seront chargés d'envoyer aux trésoriers du Comité du Nord (patriciadelansay@hotmail.com **et** g.mercier7@yahoo.fr **) les tableaux d'engagements Excel reçus.**

HORAIRES :
Déterminés par l'organisateur.

PROGRAMME :
25 Dos – 25 Brasse – 25 Pap – 25 NL – 50 Dos – 50 Brasse – 50 Papillon – 50 NL – 200 4 Nages – 100 NL.
Pas de limitation d'engagements.

OFFICIELS :
A minima : 2 officiels par club
Toutefois, le responsable de District peut solliciter un nombre d'officiels différent à présenter par les clubs.
Dans ce cas, cette sollicitation sera signifiée aux clubs par mail, par le responsable de district.

En l'absence de représentation suffisante en officiels, sur toutes les compétitions départementales, les clubs n'ayant pas satisfait au minimum requis seront sanctionnés par une amende de 30€ par officiel manquant par réunion.

RESULTATS :

A envoyer par courriel obligatoirement aux 2 adresses mail suivantes :

- M Jean-Philippe RETHORE : **jphr59@gmail.com**
- Mme Caroline PAUL : **cduthoit3@gmail.com**

Résultats consultables sur le site départemental : www.nordnatation-ffn.net

ORGANISATIONS CLUBS HORS CALENDRIERS

Dépôt des demandes

Le nombre d'organisations par club hors calendriers départemental, régional et fédéral est limité à **4 par club et par saison sportive** (1er janvier et 31 décembre).

Les demandes devront être faites à minima 3 semaines avant la première prise de temps du trimestre concerné.
C'est-à-dire, dépôt de la demande à faire au plus tard en janvier pour les prises de temps de janvier à mars, en mars pour le 2nd trimestre d'avril à juin, en juin pour le 3ème trimestre concernant juin à septembre et septembre pour le dernier trimestre de septembre à décembre.

Aucune demande d'organisation club ne recevra un avis favorable si prévue en même temps qu'une compétition du calendrier départemental.

Les demandes sont à envoyer au Responsable de la commission technique départementale Natation Course, qui après avoir émis son avis, transmettra la demande à la Ligue des Hauts-de-France de Natation.

- Pour demande d'avis auprès de la Commission technique départementale Natation Course :
  - Philippe TODOSKOFF : familletodo@hotmail.fr
  - Olivier OURDOUILLIE : o.ourdouillie@gmail.com
- Pour transmission de la demande à la Ligue HDF et déclaration sur extranat.fr de la compétition :
  - Caroline PAUL : cduthoit3@gmail.com

Désignation de la tête de jury

Pour les organisations clubs, le juge-arbitre et le starter d'une compétition de district sont désignés par le responsable de district.
Les frais de déplacement et éventuellement de restauration de la tête de jury désignée seront exclusivement à la charge de l'organisateur.

Validation des performances

Toutes les compétitions ayant reçu l'accord d'organisation seront déclarées sur extranat.fr par la commission informatique départementale.
Toutes remontées de compétitions à la FFN feront l'objet d'une vérification de respect du règlement de la FFN :
- Compétition inscrite au calendrier Départemental, validée par la Ligue ;
- Les nageurs doivent posséder une licence compétition ;
- Pour les 11 ans et -, les nageurs devront être titulaire du savoir nager en sécurité ;
- Devra concerner 2 clubs à minima ;
- 20 performances au minimum sur l'ensemble des résultats.

A défaut de respect de ces règles, la compétition pourra être rejetée et ne remontera dans ce cas pas dans la base fédérale.

Toutes les autres compétitions devront être traitées en LOCAL, sur ExtraNat Pocket, sans remontées sur le serveur FFN

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION NORD

LIGUE REGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE
138 Bis Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES

NATATION
LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Nom & adresse du club demandeur

.....

.....

.....

.....

DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION

Le club de

sollicite l'autorisation d'organiser la compétition suivante :

.....

Nous nous engageons à nous soumettre aux règlements de la Fédération Française de Natation qui régissent le sport amateur de la natation lors de la réunion citée ci-dessus.

Nous certifions que les sociétaires de ce club sont amateurs au sens des règlements de la F.I.N.A.

Signature du Président du Club et tampon

Avis du Comité Départemental
Autorise
N'autorise pas
Signature

Avis du Comité Régional
Autorise
N'autorise pas
Signature

NOEUX-LES-MINES, le ,
Le Secrétaire Général,
Signature

RAPPEL FINANCIER

CONCERNANT LES PAIEMENTS A EFFECTUER AU COMITE DU NORD
(ABONNEMENT ANNUEL, ENGAGEMENTS, DETTES ET AMENDES)

Tous les chèques envoyés au Comité Départemental, quel qu'en soit le motif (abonnement annuel, engagements, amendes …) doivent être libellés à l'ordre du « Comité du Nord de Natation » et désormais, uniquement et exclusivement, envoyés à l'adresse suivante :

MME PATRICIA KULCZYCKI-DELANSAY
51 RUE DELCOURT
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
patriciadelansay@hotmail.com

Par ailleurs, il est possible d'effectuer tous vos paiements par virement. A cette fin, vous trouverez ci-dessous les références du compte bancaire du Comité Départemental Nord de Natation :

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02720	00045806901	75	EUR

Domiciliation
CCM MARCQ EN BAROEUL

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8027 2000 0458 0690 175

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM MARCQ EN BAROEUL
MOUVAUX
88 RUE DE ROUBAIX
59420 MOUVAUX

0 820 35 22 42 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)
CTE DEPART NORD FED FR NATATION
CHEZ MONSIEUR MERCIER GREGORY
7 RUE JEAN MOULIN
59420 MOUVAUX

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

RENSEIGNEMENTS A NE JAMAIS OMETTRE AVEC VOTRE PAIEMENT.

Que vous payiez par chèque ou par virement, il est important que le Comité Départemental puisse identifier à quoi correspond votre paiement.

Aussi, pour chaque chèque envoyé, merci d'y joindre un détail du motif du paiement (bordereau d'engagements, facture éditée par Extranat.fr, abonnement annuel, dettes …). De la même manière, pour tout virement, merci de préciser dans le bordereau de virement le motif de ce virement, en le détaillant le cas échéant, si ce virement correspond à la somme de plusieurs paiements. En complément, vous pouvez, si vous le désirez, envoyer une copie de votre bordereau de virement à Mme Patricia KULCZICKY-DELANSAY.